

FAIT PRODIGIEUX.

ST. RÉMI 16 JANVIER 1875.

Monsieur,

Je vous prie d'insérer dans les annales de Ste. Anne, les quelques lignes qui suivent, à la gloire de cette grande sainte.

Il y a peu près six mois la petite vérole faisait de terribles ravages, dans la paroisse de St. Rémi, et nous étions environnées de toutes parts par cette contagieuse maladie. Nous craignîmes beaucoup que notre petite cousine, qui demeure avec nous, en fut atteinte ; mais pour en être exempte, cette chère petite fille, avec une grande confiance en la bonne Ste. Anne, a fait une neuvaine, en son honneur et lui a promis, si elle la préservait de ce terrible fléau, de faire publier cette grande faveur dans les Annales de cette grande thaumaturge, pour prouver à ceux qui liront ce fait, qu'on n'invoque jamais cette bonne Mère en vain. Elle a obtenu la faveur demandée, et elle accomplit aujourd'hui sa promesse.

Si vous plait, Monsieur, de ne pas oublier d'insérer ce fait dans ses Annales car c'est pour nous une dette de reconnaissance. Gloire, honneur et reconnaissance à la bonne et grande sainte Anne.

Je suis avec reconnaissance,

Votre très humble servante.

DELLE H. B., Institutrice.